



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **27 mai 2013**

Délibération n° 2013-3917

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Attribution d'une subvention à l'association Lyonbiopôle pour son programme d'actions 2013

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 17 mai 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 29 mai 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laurent, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Mme Palreja, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Charrier, Daclin (pouvoir à M. Crédoz), Mme Vullien (pouvoir à M. Desseigne), MM. Barge (pouvoir à M. Petit), Passi (pouvoir à M. Lévêque), Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Braillard (pouvoir à M. Rudigoz), Mme Cardona (pouvoir à M. Grivel), MM. Chabrier (pouvoir à M. Llung), Coulon (pouvoir à M. David G.), Ferraro (pouvoir à M. Martinez), Galliano (pouvoir à M. Guimet), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Havard (pouvoir à M. Gignoux), Hugué (pouvoir à M. Quiniou), Mme Laval (pouvoir à M. Barret), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Jacquet), Ollivier, Mmes Pesson (pouvoir à M. Sécheresse), Revel (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), MM. Sangalli (pouvoir à M. Suchet), Serres (pouvoir à M. Bernard R.), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Mme Yérémián (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : M. Arrue, Mme Bab-Hamed, M. Darne JC., Mme Perrin-Gilbert, M. Réale.

Conseil de communauté du 27 mai 2013**Délibération n° 2013-3917**

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Attribution d'une subvention à l'association Lyonbiopôle pour son programme d'actions 2013**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 30 avril 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Fruit d'une mobilisation sans précédent de la Communauté urbaine de Lyon et d'industriels régionaux, le pôle de compétitivité mondial Lyonbiopôle a été labellisé le 12 juillet 2005. Il est conçu comme un centre d'excellence mondial en vaccin et diagnostic et a pour but d'appréhender les maladies infectieuses et les cancers de façon globale, du diagnostic et de la prévention jusqu'au traitement en intégrant les systèmes d'administration originaux. C'est pour atteindre les objectifs fixés et assurer la gouvernance du pôle que l'association Lyonbiopôle a été créée en novembre 2005.

Lyonbiopôle se positionne comme leader des 7 pôles de compétitivité santé français. Sa position est désormais reconnue et la dynamique que l'association Lyonbiopôle a lancée se poursuit, tant sur le plan local qu'international, qu'il s'agisse de favoriser la recherche et développement (R&D), de soutenir le développement et la compétitivité des entreprises ou de proposer les infrastructures dédiées nécessaires au développement de l'innovation dans les petites et moyennes entreprises (PME).

a) - Objectifs

La Communauté urbaine a fait le choix depuis une dizaine d'années de positionner les sciences de la vie au cœur de sa stratégie de développement économique. La dynamique est à présent bien lancée, mobilise l'ensemble des partenaires institutionnels régionaux et rayonne chaque année plus largement auprès des acteurs académiques et industriels régionaux et internationaux.

Lyonbiopôle, pôle de compétitivité mondial de l'agglomération lyonnaise, représente l'atout principal de cette politique de développement économique. La Communauté urbaine souhaite donc accompagner l'association Lyonbiopôle dans son développement et lui confirmer son engagement afin de :

- favoriser la production d'innovations génératrices de valeur ajoutée et d'emploi pour les entreprises et le territoire,
- accroître l'attractivité de l'agglomération lyonnaise pour conforter l'ancrage des entreprises et des compétences.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2012

Par délibération n° 2012-2823 du 19 mars 2012, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 270 000 € au profit de l'association Lyonbiopôle dans le cadre de son programme d'actions 2012 relatif à l'animation du pôle de compétitivité Lyonbiopôle.

En 2012, Lyonbiopôle a rassemblé 126 adhérents dont 4 industriels leaders sur leurs marchés, fondateurs du pôle, 102 PME et filiales de grands groupes et 20 centres de compétences parmi lesquels les 3 centres hospitalo-universitaires régionaux. Le nombre d'adhérents poursuit une croissance de l'ordre de + 30 % par an, essentiellement des PME.

Lyonbiopôle s'appuie à présent sur une équipe d'animation de 18 collaborateurs (dont 5 personnes dédiées à la gestion du Centre d'infectiologie) et a atteint, depuis 2009, l'objectif d'un financement privé de ses actions supérieur à 50 %.

Sur le plan de l'animation scientifique, à fin 2012, Lyonbiopôle présente un bilan de 129 projets de R&D collaboratifs montés, financés et suivis (dont 34 labellisés par le Fonds unique interministériel). Ces projets représentent un budget d'investissement global de 611 000 000 € et ont mobilisé 248 000 000 € d'aides publiques. A fin 2012, les 27 projets terminés depuis 2005 ont généré 78 brevets, 183 publications scientifiques, 285 communications scientifiques et la création de 245 emplois. Les 2 programmes scientifiques structurants sur le Sepsis et sur les anticorps thérapeutiques (MabDesign) se poursuivent.

Sur le champ du développement des PME, Lyonbiopôle a renforcé ses actions de mise en relation d'investisseurs privés avec les PME du pôle avec les Rencontres investisseurs et la 4^e édition de la Journée investissements privés de Lyonbiopôle organisée en collaboration avec Créalys, Grain, Novacité et Oséo. Cette journée dédiée aux PME et aux financeurs privés a rassemblé près de 125 participants.

Le travail sur le volet international s'est amplifié avec l'organisation d'actions de promotion et de maillage sur des salons internationaux (dont Bio USA), la participation à des missions collectives des pôles santé à l'international, et l'accompagnement de PME dans leurs démarches d'internationalisation. Le programme européen BioXcluster, piloté par Lyonbiopôle, en partenariat avec les clusters BioCat (Catalogne), BioM (Bavière) et BioPmed (Piemont), a ciblé les marchés des Etats-Unis, de la Chine et du Brésil pour renforcer la compétitivité des PME. En 2012, un partenariat conjoint avec Alsace Biovalley et le Québec a également été mis en place. Enfin, Lyonbiopôle collabore désormais activement avec les clusters et réseaux européens : Conseil européen des BioRégions, Alliance des Clusters diagnostic européens, programme Alps Bio Cluster, et entretient des liens privilégiés avec la Chine grâce à la présence d'un chargé de mission à Shanghai.

Lyonbiopôle a poursuivi l'exploitation et le développement d'infrastructures adaptées dans le quartier de Gerland : le Centre d'infectiologie (1 920 mètres carrés de laboratoires - 6 équipes de R&D) et Lyonbiopôle Business Center (800 mètres carrés de bureaux - 7 entreprises).

Enfin, l'année 2012 a également été marquée par l'accompagnement et la concrétisation d'initiatives visant à structurer et développer l'environnement du pôle :

- plateforme d'Innovation acCInov : pose de la première pierre le 5 juillet 2012 du bâtiment destiné à accueillir des activités de bioproduction et de bioanalyse dans un environnement de qualité pharmaceutique,
- biomatools : mise en place du programme visant à structurer une filière française de bioproduction en associant bioproduleurs, fournisseurs d'équipement et porteurs de technologies pour accélérer l'innovation,
- European institute of system biology and medicine (EISBM) : implantation au cœur de Gerland sur 600 mètres carrés, mise en place de 4 nouveaux projets européens menés par les membres de l'équipe fondatrice de l'EISBM,
- Institut de recherche technologique (IRT) BIOASTER : cet institut de recherche public-privé est désormais opérationnel avec la création de la Fondation de coopération scientifique BIOASTER en avril 2012 et la mise en place de sa convention de financement avec l'Etat en juillet 2012.

c) - Bilan

L'évaluation du pôle conduite en 2012 par l'Etat a classé Lyonbiopôle parmi les pôles très performants et lui a attribué la note maximale *ex-æquo* avec 5 autres pôles. Parmi les points forts du pôle sont soulignées la qualité et la maturité de son dispositif d'émergence de projets, la qualité des résultats obtenus sur le volet R&D, l'implication forte des grands groupes et PME, la bonne visibilité internationale, la mise en œuvre de projets d'infrastructures.

A fin 2012, Lyonbiopôle se positionne bien comme le pôle leader sur le domaine de la santé au niveau national et le guichet incontournable pour les PME de la filière santé en Rhône-Alpes.

d) - Programme d'actions pour 2013 et plan de financement prévisionnel

En 2013, Lyonbiopôle abordera la troisième phase de son existence et connaîtra une montée en charge de son ouverture thématique au bénéfice du patient et du développement économique avec, dans un premier temps, un rapprochement avec le Canceropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes (CLARA) pour la thématique

"cancer". Les technologies médicales seront peu à peu intégrées puis d'autres thématiques en lien avec les forces du territoire (neurosciences, métabolisme et nutrition, et vieillissement et sénescence) à l'horizon 2020.

Lyonbiopôle poursuivra et développera encore en 2013 la dynamique engagée depuis 2005 sur ses différents axes clefs pour permettre à ses membres, aux premiers rangs desquels les PME, de :

- construire des programmes de recherche et de développement (R&D) collaboratifs,
- accéder à des sources de financement,
- accéder à des zones d'accueil et plateformes technologiques mutualisées,
- développer des partenariats stratégiques et renforcer leur compétitivité.

Pour cette nouvelle période, Lyonbiopôle affiche 5 priorités :

- stimuler l'innovation : passer de l'usine à projets à l'usine à produits et à services, suivre les projets financés, etc.,
- accompagner les entreprises : programme de partenariats technologiques internationaux et européens - Les actions de maillage PME-Grandes entreprises seront développées et étendues à l'international,
- se développer à l'international : promotion territoriale, projet bioXclusters - Lyonbiopôle travaillera ainsi tout particulièrement sur le développement de partenariats internationaux avec la Chine, les Etats-Unis, le Brésil et le Japon, et au niveau européen avec l'Allemagne principalement,
- impliquer les acteurs de la formation : adapter l'offre en formation initiale et continue aux besoins des entreprises,
- proposer une offre d'infrastructures : plus spécifiquement, l'année 2013 sera marquée par la livraison du bâtiment abritant la plateforme d'innovation acCInov, avec une mise en service prévue au dernier trimestre 2013.

Lyonbiopôle poursuivra sa démarche d'initiateur et d'incubateur de programmes structurants scientifiques, cliniques et économiques :

- Sepsis - structuration de la recherche clinique et du soin sur cette pathologie,
- MabDesign - structuration de la filière anticorps thérapeutiques,
- BioMaTools - structuration de la filière bioproduction (projet porté par acCInov),
- EISBM - création d'un Institut de recherche européen en biologie systémique et médicale.

Le budget prévisionnel de Lyonbiopôle pour l'année 2013, d'un montant de 3 980 000 €, est présenté ci-dessous en euros :

Budget prévisionnel 2013 pour le suivi et le financement des porteurs de projets (en €)

	Financiers	
Recettes		
cotisation et contribution financières		495 000
productions vendues (infrastructures)		1 585 000
reprises et transferts de charge		20 000
subventions d'animation	Etat	330 000
	Région Rhône-Alpes	290 000
	Communauté urbaine de Lyon	190 000
	Département du Rhône	40 000
	Communauté d'agglomération Grenoble-Alpes métropole	52 000

autres subventions Région Rhône-Alpes		272 000
autres subventions d'exploitation		706 000
Total		3 980 000
Dépenses		
Axe 1 - Administration générale		1 245 000
Axe 2 - Développement économique et international		710 000
Axe 3 - Projets de R&D et nouvelles initiatives		600 000
Axe 4 - Centre d'infectiologie		1 075 000
autres actions		350 000
Total		3 980 000

Il est proposé que la Communauté urbaine soutienne l'association Lyonbiopôle à hauteur de 190 000 € pour l'année 2013.

Ce financement intègre le soutien à l'équipe d'animation pour la réalisation du programme d'actions 2013 d'animation et de promotion locale et internationale du pôle ainsi que les actions de soutien au développement des PME mises en œuvre par l'association Lyonbiopôle à hauteur de 140 000 €.

Il comporte également une contribution financière spécifique sur :

- l'opération collective de promotion de la filière biotech-santé sur le salon Bio USA, à hauteur de 10 000 €,
- la mise en œuvre du projet de structuration de la filière bioproduction BioMaTools, porté par acCInov, à hauteur de 40 000 €.

Le montant de la subvention accordée par la Communauté urbaine s'élevait à 270 000 € en 2012, qui comprenait des actions terminées en 2013 et donc non renouvelées.

Concernant l'évaluation et le suivi des activités et des résultats du pôle, Lyonbiopôle mettra en avant dans son rapport d'activité annuel les retombées locales de ses actions et les synergies dégagées avec la stratégie et les projets de développement économique soutenus par la Communauté urbaine. Son activité sera évaluée, notamment par des critères quantitatifs et qualitatifs détaillés dans la convention jointe à cette délibération ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 190 000 € au profit de l'association Lyonbiopôle dans le cadre de son programme d'actions pour 2013 relatif à l'animation du pôle de compétitivité Lyonbiopôle,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'association Lyonbiopôle définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 657 4 - fonction 90 - opération n° OP0202794.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 29 mai 2013.